



Foyer Rural d'Arvert, association régie par la loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture De Rochefort le 11 février 1972,
n° de dossier 2985s
Siège social : Mairie d'Arvert – Place Jacques Lacombe – 17530 ARVERT

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 FEVRIER 2026

Le 27 février 2026, les adhérents du Foyer Rural d'Arvert se sont réunis en Assemblée Générale à la salle des fêtes d'Arvert, sur convocation de Claude GELLIE, Président.
La convocation a été transmise par messagerie ou voie postale pour l'ensemble des adhérents.
Il a été dressé une feuille de présence, signée par chaque membre présent, au moment de son entrée tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration.
Monsieur Claude GELLIE a présidé la séance en sa qualité de président de l'association.
Il était assisté des membres du Conseil d'Administration.

Monsieur Claude GELLIE adresse ses remerciements aux adhérents présents et aux personnes invitées présentes :

Madame LE MAUX et Monsieur Gilles MADRANGES, maires adjoints
Madame Marie-Christine RAILHERE, présidente du Foyer Rural d'Etaules
Madame Danielle MICHEL, présidente de « Ensemble et solidaires »
Madame Mandy YBART, bibliothécaire

Sont excusés :
Madame le Maire
Madame BARRAU, directrice de l'école maternelle
Madame LOUIS Carole, animatrice de l'atelier gymnastique
Monsieur CHERBIT, accompagnateur chorale
Madame DENIS, directrice de l'école élémentaire
Madame ORRYE GARLAN, responsable de Beauséjour

122 adhérents sont présents ou représentés.

Le président Claude GELLIE rappelle l'ordre du jour.





FDFR 17



1 . Rapport moral :

Le rapport moral est présenté par le président Claude GELLIE

Nous ne pouvons pas commencer cette AG sans évoquer deux évènements qui ont affecté le foyer : la disparition brutale de Gilbert LEQUENNE et celle de Jean-pierre VIGNEAUD :

- Gilbert, administrateur, fondu de théâtre, responsable de l'activité, animateur des ateliers adultes et enfants, acteur, metteur en scène dont on a vu son adaptation de la pièce de Jules Romains : Knock
- Jean-Pierre, photographe, chasseur passionné d'animaux petits et gros qu'il traquait avec une patience infinie, pour en donner de belles et subtiles images. Il venait d'être désigné responsable de l'atelier photo ;

Après ce moment d'émotion, il nous faut reprendre le cours de l'AG.

Avant de parler du foyer, de ses bilans de son avenir, les membres actuels du CA vont se présenter.

Sans entrer dans les détails que vous découvrirez plus tard, plusieurs indicateurs nous donnent un aperçu de sa santé :

- des effectifs en hausse
- des activités nombreuses et variées
- de nouvelles interventions auprès de partenaires
- des sollicitations de la part de personnes qui offrent leurs services
- des finances saines

Ce sont là des signes évidents de la vitalité du Foyer.

Le Foyer évolue, l'enquête d'avril montre votre grande satisfaction.

Sans vouloir en exagérer les mérites, c'est la récompense du travail d'une équipe et de celui des animateurs. Des animateurs investis dont les compétences, la qualité de leurs interventions, leur disponibilité attirent et retiennent les adhérents, vous retiennent.

Le Foyer est en bonne santé.

Une bonne santé, cela s'entretient. Or un mal insidieux, pernicieux met en péril l'existence même du Foyer : le manque récurrent de candidats pour le renouvellement d'une partie du CA.

Le CA doit compter entre 12 et 20 administrateurs. Pour 11 postes à pourvoir, il n'y a eu que 8 candidatures dont 2 nouvelles et une régularisation (personne cooptée en 2025). 5 candidats sont des anciens qui se représentent pour un nouveau mandat.

Pourquoi si peu de candidats ?

Certains adhérents disent ne pas être capables d'assurer un travail qui selon eux est très bien fait.

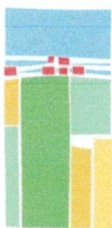
Cette flatterie qui pourrait boursoufler les ego des administrateurs n'est qu'une élégante manière de se défausser.

D'autres déclarent ne vouloir voter que pour des candidats qu'ils connaissent ;

Ces raisonnements conduisent à l'immobilité. Le foyer ne serait plus géré que par des anciens, « des vieux », une gérontocratie dont on pressent les défauts et les dangers.

Quand plusieurs administrateurs atteignent ou dépassent l'âge critique où s'installent des problèmes de santé, ils peuvent être contraints de démissionner, ne pas désirer renouveler leur mandat, être victimes d'une disparition brutale.





FDFR 17



Dans l'urgence, sans anticipation, avec une succession mal assurée, comment garantir une gestion efficace du Foyer ?

Pire, le nombre des administrateurs tombe à moins de 12.

La gestion du Foyer est bloquée. Seules sont expédiées les affaires courantes.

Plus de contrats renouvelés avec les animateurs rémunérés, plus de conventions signées avec la municipalité, les partenaires, plus d'activités, plus de Foyer.

Ces perspectives vous semblent exagérées mais ce sont des situations auxquelles nous pourrions être confrontés.

Je le dis et je le répète pour vous en convaincre, le Foyer n'est pas une entreprise ni un regroupement de clubs indépendants, ni un service public. Il appartient aux adhérents, à nous tous. Nous sommes tous le Foyer Rural, associés, solidaires. L'avenir dépend de ce que nous tous en ferons. Et le renouvellement des membres du CA conditionne grandement cet avenir.

Renouveler dit le Robert, c'est « remplacer une partie des membres d'un groupe ».

Que peut-on renouveler quand manquent des candidats pour le faire ?

Vous avez des idées ? Venez les partager.

Vous connaissez mal le fonctionnement du Foyer ? Vous apprendrez ;

Vous n'avez pas d'expérience ? L'expérience s'acquiert ;

Tout cela au sein d'une équipe qui vous affranchira. C'est un aspect de l'Education Populaire. Et au bout vous serez en mesure d'accéder à un poste de responsabilité et vous le désirerez.

Entrer au CA, ce n'est pas être condamné au baignoire.

Réfléchissez à ce que le Foyer fait pour vous et à ce que vous lui devez pour sa pérennité.

Engagez-vous, non pas pour vous battre contre des Gaulois insoumis mais pour que vive votre Foyer.

2 . Rapport d'activité:

Il est présenté par Nicole GELLIE., Sylvaine MATHE, Arlette CORRE

1/ Les adhérents :

Pour la saison 2024-2025 il y avait 422 adhérents.

Pour la saison 2025-2026, il y a actuellement 444 adhérents

2/ Les activités :

Actuellement 24 activités sont proposées. Elles sont animées soit par des professionnels soit par des bénévoles.

Anglais : Pam professionnelle

En janvier 2025 il y avait 27 personnes inscrites aux cours d'anglais et réparties sur 4 niveaux :

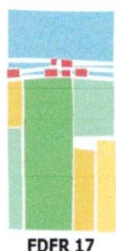
un cours vrais débutants avec 6 personnes, un cours intermédiaire avec 9 participants et 2 cours avancés avec 6 personnes à chaque séance.

En décembre 2025, il y a toujours 4 cours avec 25 élèves, niveaux identiques mais les vrais débutants sont passés en faux débutants.

Sensiblement le même nombre d'élèves et pourtant pas mal de nouveaux. Après avoir suffisamment progressé, certains partent et d'autres tout aussi sympathiques prennent leur place ;

C'est pour moi un vrai plaisir de travailler avec eux tous et je pense que la réciprocité est vraie.





Chorale : Olivier accompagnateur professionnel

La chorale a fêté sa première année d'existence lors du concert organisé par l'Association « Un patrimoine en partage », le 12 décembre 2025. Nous remercions les mairies des Mathes et d'Arvert d'avoir accepté le prêt et l'installation de praticables.

Animée par Olivier CHERBIT, la chorale regroupe 31 adhérents (9 hommes et 22 femmes).

Les répétitions se font tous les jeudis, de 18h00 à 20h00. Nous remercions l'UNRPA de nous avoir donné accès à ses locaux, ainsi que la mairie pour l'accès à la salle des fêtes lorsqu'elle est libre de tout événement.

Notre toute première prestation s'est déroulée au temple d'Arvert à l'occasion de la Fête de la Musique.

Nous avons actuellement un répertoire de 14 chansons (variétés françaises) avec l'ambition d'ajouter au moins une chanson supplémentaire par mois afin de proposer des prestations d'1h30 et de renouveler notre programme.

Couture : vêtements et accessoires Brigitte bénévole

Les séances se déroulent tous les mardis de 14 h à 18 h mercredi de 14 h à 18 h soit 8 h par semaine.

Les participantes sont au nombre de 40.

Les cours ont eu lieu toute l'année même pendant les vacances scolaires sauf 2 semaines pendant les vacances de Noël et 6 semaines pendant les grandes vacances.

La préparation des séances et des patrons projetables prend beaucoup de temps.

Une deuxième surjeteuse a été achetée en janvier 2025 et depuis septembre, l'atelier dispose d'un rétro-projecteur ce qui permet de couper les ouvrages sans patron « papier ».

Les niveaux sont disparates mais Brigitte fait de son mieux pour s'adapter et les retours des adhérentes sont bons.

Danses du monde : Anne-Marie bénévole

Pour la période de janvier à août 2025, l'atelier s'est enrichi de 4 nouveaux danseurs plus ou moins assidus avec une moyenne de 20 personnes par séance.

Depuis septembre 2025, nous comptons une dizaine de nouveaux pratiquants, ce qui montre la vitalité de cet atelier, avec une moyenne de 24 participants sur 36 inscrits.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur. Les anciens aident les nouveaux afin que chacun prenne du plaisir. Ce qui est plutôt réussi puisque de nouveaux danseurs étaient présents à notre bal folk du 15 novembre et s'y sont beaucoup amusés.

Un seul regret : que peu de Messieurs osent venir. Alors, Messieurs, lancez-vous, venez nous rejoindre.

De fil en aiguille : Annie bénévole

Le bilan est positif. Il y a entre 15 et 17 personnes. Une bonne ambiance règne.

Dessin-peinture : Claude bénévole

En dessin, il y a 12 inscrits, une trentaine de séances de 2h30 le lundi matin.

Sujets imposés : natures mortes, personnages, perspectives, portraits pour lesquels on commence à rechercher la ressemblance...

Utilisation d'outils divers : crayons, couleurs, encre et plume, calame...

Séances joyeuses pour travail « intéressant », 70 % de présences.

En peinture, il y a 24 inscrits partagés en 2 groupes de 12, un le jeudi matin et un le jeudi après-midi pour des séances de 2h30.

Pas de sujet imposé mais travail sur la tenue du pinceau, la mise en place, l'harmonie des couleurs et l'organisation de la palette

70 % de présences.





Les ateliers ont participé à l'opération initiée par la bibliothèque municipale « Le grand ménage de printemps » sur les 5 éléments. Les œuvres sont restées accrochées une semaine sous la halle.

Echecs : Jean-Louis, Gérard, Gérard bénévoles

2 séances par semaine : une le mercredi après-midi et une le vendredi à 17h.

14 inscrits à cette activité encadrée par Jean-Louis, Gérard et Gérard. Gérard est un grand joueur qui nous donne des conseils et nous commente sur écran des parties et problèmes à chaque séance ce qui est une grande source de motivation. Cette activité nécessite de la concentration mais cela n'altère pas une ambiance détendue et conviviale. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour jouer à ce merveilleux jeu.

Généalogie : Jean-Louis, Claude bénévoles

25 membres inscrits, nous nous réunissons dans la salle du château d'eau le mercredi de 14h à 16h, A chaque fois nous sommes 12 à 15 personnes, chacun fabrique son arbre généalogique. Pour cela nous nous entraînons, nous avons organisé une matinée de formation pour les débutants. L'ambiance est conviviale et détendue. Nous sommes deux animateurs, nous avons l'aide de trois autres charmantes personnes. N'hésitez pas à venir nous voir pour vous informer sur le passé de votre famille et pourquoi pas devenir un généalogiste amateur.

Gym : Carole professionnelle

De janvier 2025 à juin 2025, il y avait 2 séances par semaine. Depuis septembre une troisième séance a permis à des adhérents intéressés de participer. Les séances se déroulent au gymnase soit dans la salle de danse soit dans la salle d'évolution. La salle d'évolution ne peut accueillir qu'une quinzaine de personnes. Dans la salle de danse, 25 personnes peuvent évoluer.

C'est un nombre maximum parce que Carole veut pouvoir corriger les différents exercices.

Bonne ambiance, des rires, parfois des courbatures.

Hip-Hop : Solo professionnel

De janvier 2025 à juin 2025, 9 enfants participaient à cet atelier. Lors d'une séance de juin, Solo a organisé un battle entre les enfants d'Arvert et ceux dont il s'occupe à Bourcefranc. Cette séance a été suivie d'un goûter. Les enfants semblaient ravis.

En septembre, il n'y avait que 5 enfants inscrits, certains devenus collégiens ne peuvent plus venir, l'horaire ne convenant pas. Une démonstration faite par Solo à l'école élémentaire a attiré 4 nouveaux enfants. Le nombre est maintenant équivalent à celui de juin.

Informatique : Delphine et Philippe bénévoles

De janvier à juin 2025, le nombre de participants a diminué pour arriver à 2 pour l'atelier débutants et à 4 pour l'atelier confirmés. Ces absences étaient dues principalement à des problèmes de santé des adhérents.

Depuis septembre, les deux nouveaux groupes sont homogènes avec 24 participants au total.

Les ateliers se déroulent toujours sérieusement avec une bonne dose de bonne humeur.

Jeux : Delphine bénévole

Une fois par mois, se déroule une soirée jeux toujours dans une bonne ambiance.

J'aimerais remercier monsieur Ferreres et monsieur Chauchoy de Chaillevette pour leur présence car ils ont une très belle collection de jeux dont ils nous font profiter régulièrement.





Mosaïque : Serge bénévole

9 Adhérents inscrits en début de saison, mais 2 ne se sont jamais présentés donc l'effectif réel est de 7. Depuis le début de la saison toutes les permanences du mercredi, à l'exception des vacances scolaires ont été assurées.

Le nombre de présents à chaque séance varie de 4 à 7.

Après les 2 premières séances consacrées aux présentations de tous, de l'activité Mosaïque : matériaux, supports, outillage, gestes de base etc., chaque Mosaïste a débuté une œuvre de son choix.

L'encadrement et les conseils sont diffusés à chacun suivant son œuvre et au fil de l'avancement.

Peinture sur soie : Denise bénévole

5 participantes travaillent avec passion et dans une bonne entente le mercredi et le vendredi après-midi.

Les progrès sont visibles.

Une personne supplémentaire pourrait être accueillie le mercredi après-midi.

Photo : Didier et Franck bénévoles

Cet atelier avait comme référent Jean-Pierre qui est malheureusement décédé en octobre 2025. Il assurait les séances le mardi après-midi et les sorties photos dans la forêt de la Coubre. Il s'occupait également du GRAP. Un hommage lui a été rendu lors de l'expo photos d'octobre.

Il y a eu des sorties photos : exercices filés jour et nuit.

Pour l'atelier débutants, animé par Jean-Robert, il y avait 16 inscrits qui ont appris à maîtriser les bases techniques de la photo et les réglages de la prise de vue. Quelques sorties ont été faites.

Pour tous, participation aux concours du GRAP (groupement régional des arts photographiques) et à l'expo photos.

Promenades à vélo : Jacky bénévole

Cette activité a été menée d'avril à juin 2025 par l'ancien responsable Philippe (durant 5 années) et de septembre à décembre par le nouveau responsable Jacky ;

Les sorties ont été réalisées les second et quatrième mercredis de chaque mois, sous réserve de bonnes conditions climatiques. Il y a donc eu des annulations pour cause de pluie.

Il y a eu 9 sorties avec une moyenne de 13 participants.

Une journée particulière a été réalisée durant l'automne: le circuit de la Route des Huîtres en bord de Seudre, se terminant par la visite d'une cabane ostréicole et une dégustation d'huîtres sur place.

Gros succès et formule à réitérer.

L'accent a été mis cette saison sur la sécurité routière, avec rappel des consignes et distribution à chaque participant d'un guide complet sur « Les bons réflexes pour rouler en groupe » édité par la Fédération Française de Cyclotourisme ;

Excellente ambiance conviviale dans cette activité physique, saine pour le corps et l'esprit des participants qui peut-on dire, n'ont plus 20 ans depuis longtemps.

Qi-Gong : Sophie

27 personnes sont inscrites. L'activité se déroule le mardi matin à la salle des fêtes.

Randonnées: Noël bénévole

L'année a été bonne avec une moyenne de 30 à 50 personnes par sortie (sortie sur l'île d'Aix : 62 personnes.

Cela se passe en toute convivialité et il y a une bonne entente dans le groupe des encadrants.

Bien sûr, il y a eu quelques réflexions sur la longueur des petites randonnées ainsi que sur la vitesse .





Scrabble : Roselyne bénévole

14 adhérents inscrits à cette activité qui se déroule le mardi et le samedi de 14h à 16h30.

Scrapbooking : Brigitte, et Isabelle bénévoles

Tous les vendredis de 14h00 à 17h00, nous sommes 10 adhérentes à nous retrouver pour « scraper » dans la salle du rez-de-chaussée au Foyer Rural.

A partir de photos personnelles, nous créons des albums, des pages ; nous apprenons les techniques du scrapbooking .

Au moment des fêtes, nous réalisons des décorations, des boîtes ou des cartes.

Par exemple, pour Noël, nous avons réalisé des calendriers de l' Avent .

Chaque après-midi se termine par un goûter partagé, bien sympathique .

Les locaux n'étant pas extensibles, nous avons déjà atteint un nombre maximum de participants , pour occuper très largement l'espace disponible autour des tables.

Smartphone : Jean-Robert bénévole

18 inscrits à cet atelier qui se déroule une semaine sur deux le mardi matin. Il s'agit de maîtriser les paramètres du smartphone pour le sécuriser et l'utiliser pour la vie quotidienne. Savoir aussi l'utiliser pour faire des photos.

Théâtre :

Atelier 1 : Arlette bénévole

Belle saison 2025 avec le gros succès de la pièce « la mystérieuse fête des voisins » présentée le 25 avril à l'ouverture de « Presqu'île en scène »

Les acteurs ont eu la chance de pouvoir la rejouer à la demande du village de vacances des Charmettes le 18 octobre où elle a connu un gros succès.

Jusqu'en juin, il y avait dans l'atelier 10 comédiens. Depuis septembre 7 nouvelles personnes intéressées sont venues nous rejoindre ce qui forme un groupe de 17.

Jusqu'en juin 2025 il y avait une répétition le mercredi de 20h à 22h. Depuis septembre, il y a 3 répétitions par semaine avec 3 projets différents.

En août 2025, nous avons tous été bouleversés par la disparition brutale de Gilbert, notre metteur en scène. Ce malheureux départ nous a obligés à une réorganisation de l'activité.

Atelier 2 : Michelle bénévole

L'année 2025 a vu l'aboutissement du travail de 10 acteurs par la représentation de « Docteur Knock » pendant la semaine « Presqu'île en Scène » en mai et ce sous la direction de Gilbert.

Malheureusement, celui-ci nous a quittés en août 2025 et la nouvelle saison en a été perturbée.

Néanmoins, depuis septembre le nouvel atelier composé de 8 acteurs assidus a décidé de poursuivre les projets de Gilbert par la préparation de 2 nouvelles pièces qui seront présentées en avril 2026.

Les répétitions se déroulent dans une ambiance joyeuse, conviviale.

Théâtre enfants : Annie, Françoise bénévoles

De janvier à juin, Gilbert animait cet atelier fréquenté par 6 enfants. Le groupe a travaillé sur des virelangues, des jeux visant à améliorer la prononciation ;

En juin, une représentation commune au groupe théâtre enfants et à celui de la Maison du Marais a eu lieu.

Présentation de deux courtes pièces : « Safari » et « Un thé chez les fous » ; à la fin du spectacle, un goûter avec les familles a été organisé.





Depuis septembre, suite au décès de Gilbert, Annie et Françoise ont repris l'animation le mardi de 18h à 19h.
Travail sur les virelangues, choix d'une pièce « Changement de rôles » ;
Apprentissage du texte, analyse concernant les personnages, mise en scène, décor et costumes : tout est discuté avec les enfants.

3/ les spectacles et manifestations :

9 janvier : vœux du Conseil d'Administration

du 25 avril au 3 mai : Presqu'île en scène

1er juin : participation de l'atelier échecs à l'après-midi organisé par la municipalité « A vous de jouer »

du 11 au 18 juin : Séjour randonnée pédestre dans les Pyrénées 39 participants. Bonne ambiance. De belles randonnées ! Merci à Noël pour l'organisation de ce séjour

21 juin : participation de la chorale « Coup de Choeur » à la fête de la musique

6 septembre : forum des associations

19 septembre : soirée cabaret transformiste

du 27 au 29 septembre : exposition de l'atelier photo

12 octobre : dictée du Foyer Rural.

18 octobre : Spectacle « Les plus grandes comédies musicales française et internationales »

29 octobre : distribution de la soupe au potiron sur le marché

15 novembre : Bal folk avec le groupe « Los Vironaires »

13 décembre : repas de fin d'année animé par Myriam et son orchestre, plus de 160 participants.

14 décembre : animation lors du marché de Noël par l'atelier photo.

Merci à Jean-Marie qui a joué le Père Noël, aux adhérents présents et aux membres de l'atelier photo qui ont participé..

4 .Le Foyer Rural travaille en partenariat :

avec les écoles pour :

- le vote des Incorruptibles : prix littéraire jeunesse

une réunion avec la maternelle a été nécessaire pour préparer les ateliers en relation avec ce prix des Incorruptibles. Ces ateliers se sont déroulés à l'école avec la participation de 6 bénévoles.

Le vote pour le prix des Incorruptibles a eu lieu à la salle des fêtes pour l'école élémentaire avec 6 bénévoles qui tenaient les bureaux de vote et à l'école maternelle pour toutes les classes de l'école avec 4 bénévoles.

- 2 randonnées ont été organisées avec l'école élémentaire

- 6 bénévoles ont accompagné les enfants de l'école maternelle à des spectacles lors de « presqu'île en scène » et pour le spectacle de Noël offert aux enfants par la municipalité

- 2 ateliers ont été créés entre septembre et décembre avec l'école élémentaire :

- avec les CMI un atelier d'initiation aux échecs, nous remercions les 3 personnes sans qui cet atelier n'aurait pas pu exister : Jean-Louis, Gérard et Gérald- avec les CM2

- un atelier théâtre où les enfants apprennent à poser leur voix, à des se déplacer , à s'exprimer, à faire ressentir leurs émotions. Merci aux adhérents de l'atelier théâtre qui participent à ce travail.

avec la CARA pour les jeudis musicaux





FDFR 17



avec la municipalité pour :

- réunion avec les jeunes du CMJ pour choisir des photos anciennes afin qu'ils puissent illustrer le livret qu'ils désirent donner aux nouveaux habitants.
- la fête de la musique le 21 juin avec la participation de la chorale « Coup de Choeur »
- balades gourmandes en juillet et en août
- octobre rose le 5 octobre : 941,16 € ont été reversés à la ligue contre le cancer.
- le marché du potiron 30 octobre
- une séance de cinéma par mois le 2ème lundi à la salle des fêtes en partenariat avec le CRPC (centre régional pour la promotion du cinéma) et la municipalité. Le foyer Rural prend à sa charge 1,50 € par billet vendu

avec l'ESAT ADEI **pour une initiation à l'informatique**

Un atelier en partenariat avec l'ESAT est animé par Annie et Nathalie, bénévoles, chaque lundi de 14h à 15h30 dans les locaux administratifs de l'ADEI.

7 participants répartis en 2 groupes jusqu'en juin. Depuis septembre 6 participants.

Travail avec la plate-forme d'accompagnement « les bons clics » puis pour 5 d'entre eux avec la plate-forme PIX. Acquisition pour certains du livre « Réussir la certification PIX » qui leur permet de consolider leurs acquis, guidés par les animatrices.

Chacun d'entre eux a une fiche d'autoévaluation remise en juin.

avec la Maison du Marais **pour un atelier théâtre**

Cet atelier de jeunes adultes en difficultés a eu sa première représentation en juin 2025 sous la direction de Gilbert et a remporté un succès inattendu.

Depuis septembre 2025, une nouvelle pièce est en préparation avec 10 comédiens, les 2 animatrices de la Maison du Marais et 4 adhérents du Foyer faisant partie de l'atelier théâtre.

Cet atelier se déroule dans l'enthousiasme et la bonne humeur. Il a lieu toutes les semaines un jeudi à la salle des fêtes et l'autre jeudi dans les locaux de la Maison du Marais.

pour un atelier de soutien en français et mathématique

De janvier à juin, il y avait 8 participants dont la fréquentation était assidue. Il y a eu des progrès chez tous les participants avec une prise de conscience de leurs capacités d'apprentissage et le développement de l'estime de soi.

Une séance mensuelle avait lieu à la bibliothèque. Participation au concours de poésie organisé par la bibliothèque où le groupe a reçu le prix collectif.

Ambiance excellente et partenariat constructif avec l'équipe dirigeante et les animatrices.

Depuis septembre, un deuxième atelier a été mis en place tous les jeudis avec 12 participants répartis en deux groupes.

Avec l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)
atelier échecs une fois par mois

Avec la CAF : élaboration du dossier de renouvellement de l'agrément EVS

Une commission d'une dizaine de personnes dont une adhérente ne faisant pas partie du CA et que nous remercions, a longuement travaillé à l'élaboration de ce document. Il a fallu plusieurs réunions pour collecter, mettre en ordre les données statistiques concernant la population : évolution, âges, niveau d'études, revenus..... pour définir les axes de l'action du Foyer pour la période 2026-2029 et pour rédiger le dossier.





Madame Champin de la CAF dont l'aide nous a été précieuse est venue 3 ou 4 fois nous éclairer de ses conseils. Le 28 octobre, le dossier a été présenté aux partenaires : un responsable de la CAF avec Madame Champin, Madame le Maire, Monsieur Madranges adjoint chargé des associations, Madame la secrétaire générale de la mairie et Madame Jacq représentant l'ADEI. Le renouvellement a été accordé pour 4 ans.

Plusieurs réunions ont eu lieu :

- . avec la mairie
- . avec le SIVOM

Le président du Foyer et les membres du Conseil d'Administration remercient tous les bénévoles qui ont permis que toutes les activités puissent avoir lieu et la municipalité qui met des salles à notre disposition. Sans l'aide de la municipalité et sans le travail des bénévoles, nous ne pourrions proposer que bien peu d'activités à la population.

Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : unanimité (122 présents et représentés)

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3 . Rapport financier :

Il est présenté par le trésorier Gérard Lictévout

Le bilan, le compte de résultat, le suivi par action ont été communiqués à tous les adhérents





FDFR 17



Bilan Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

07/02/2026

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
- Matériel	697,80 €	697,80 €	0,00 €	59,44 €
- Cautions			2 754,00 €	0,00 €
Total 1			2 754,00 €	59,44 €
Actif Circulant				
Créances			0,00 €	144,70 €
Disponibilité Trésorerie			106 779,55 €	112 454,09 €
- C/C association N° 00020731201			22 182,63 €	29 907,31 €
- CAISSE			789,20 €	497,13 €
- LIVRET OBNL N° 00020731204			1 060,64 €	1 050,14 €
- LIVRET BLEU N° 00020731203			82 747,08 €	80 999,51 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 2			106 779,55 €	112 598,79 €
Total général			109 533,55 €	112 658,23 €
Passif	N			N-1
Fonds Propres				
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			2 040,39 €	2 040,39 €
Réserves			0,00 €	0,00 €
Report à nouveau			108 258,89 €	97 850,71 €
Excédent ou Déficit			-2 543,57 €	10 408,18 €
<i>Situation Nette</i>			<i>107 755,71 €</i>	<i>110 299,28 €</i>
Subvention d'Investissement			0,00 €	0,00 €
Total 1			107 755,71 €	110 299,28 €
Fonds Reportés			0,00 €	0,00 €
Total 2			0,00 €	0,00 €
Provisions			0,00 €	0,00 €
Total 3			0,00 €	0,00 €
Dettes				
Emprunts Dettes Financières Diverses			757,50 €	-1 658,50 €
Dettes Fournisseurs			1 002,84 €	3 999,95 €
Dettes Fiscales et Sociales			0,00 €	0,00 €
Dettes Immobilisations			17,50 €	17,50 €
Autres Dettes			0,00 €	0,00 €
Produits Constatés d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 4			1 777,84 €	2 358,95 €
Total général			109 533,55 €	112 658,23 €

Page 11/21



Siège Social : Mairie – 17530 ARVERT



06 29 59 65 71



foyerrural.arvert@gmail.com



FDFR 17

**Foyer Rural d'Arvert**

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT 2025

export BasiCompta au

07/02/2026

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	33 871,33 €	70-Vente de produits, prestations de services	72 055,90 €
Achats d'études et de prestations de services	9 438,83 €	Prestation de services	27 461,21 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	7 094,45 €	Vente de marchandises	1 203,73 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	43 390,96 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	6 184,89 €		0,00 €
Autres fournitures	11 153,16 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	3 107,63 €	74- Subventions d'exploitation	2 316,00 €
Sous traitance générale	1 228,50 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Locations	1 147,20 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	437,94 €		0,00 €
Documentation	293,99 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	1 750,00 €
62 - Autres services extérieurs	73 054,05 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	42 666,94 €	Commune(s):	500,00 €
Publicité, publication	3 669,52 €	subvention communauté de communes	0,00 €
Déplacements, missions	25 439,00 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	1 184,80 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	93,79 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	66,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64- Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	0,00 €		0,00 €
Charges sociales	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	42 949,36 €
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	11 880,00 €
65- Autres charges de gestion courante	11 530,45 €	76 - Produits financiers	1 758,07 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
68- Dotation aux amortissements	59,44 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	121 622,90 €	TOTAL DES PRODUITS	119 079,33 €
86- Emplois des contributions volontaires	141 000,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	141 000,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	12 500,00 €	Prestations en nature	12 500,00 €
Personnel bénévole	128 500,00 €	Bénévolat	128 500,00 €
TOTAL DES CHARGES	262 622,90 €	TOTAL DES PRODUITS	260 079,33 €

2025 Résultat : -2 543,57 €

Page 12/21



Siège Social : Mairie – 17530 ARVERT



06 29 59 65 71



foyerrural.arvert@gmail.com



FDFR 17

**FOYER RURAL D'ARVERT**

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

SUIVI PAR ACTIONS - 2025 -

ACTIONS – Libellés	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
ADHESIONS DES MEMBRES	6 828,00 €	11 934,00 €	5 106,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	232,80 €	0,00 €	-232,80 €
ATELIER ANGLAIS	9 750,59 €	4 011,00 €	-5 739,59 €
ATELIER DANSES DU MONDE	13,50 €	0,00 €	-13,50 €
ATELIER ECHECS	86,00 €	0,00 €	-86,00 €
ATELIER GENEALOGIE	572,37 €	0,00 €	-572,37 €
ATELIER GYMNASIQUE	5 308,00 €	6 282,24 €	974,24 €
ATELIER PEINTURE DESSIN	1 326,09 €	690,60 €	-635,49 €
ATELIER PEINTURE SUR SOIE	365,94 €	288,36 €	-77,58 €
ATELIER PHOTOGRAPHIE	805,67 €	0,00 €	-805,67 €
ATELIER QI GONG	7 528,00 €	6 433,00 €	-1 095,00 €
ATELIER RANDONNEE PEDESTRE	1 672,85 €	781,00 €	-891,85 €
ATELIER THEATRE	346,69 €	300,00 €	-46,69 €
ATELIER YOGA	10 190,00 €	6 910,00 €	-3 280,00 €
BAL FOLK	497,08 €	815,40 €	318,32 €
GALETTE	366,75 €	0,00 €	-366,75 €
INCORRUPTIBLES	30,00 €	0,00 €	-30,00 €
JEUDIS MUSICAUX – CARA	314,30 €	200,00 €	-114,30 €
MANIFESTATIONS FOYER – MAIRIE	932,26 €	1 084,77 €	152,51 €
OCTOBRE ROSE – LA LIGUE	1 858,56 €	1 858,56 €	0,00 €
PRESQU'ILE EN SCENE	7 761,50 €	5 277,00 €	-2 484,50 €
REPAS DU FOYER RURAL – DECEMBRE -	7 906,94 €	5 580,00 €	-2 326,94 €
SPECTACLES ET SORTIES DU FOYER RURAL	8 990,92 €	7 948,00 €	-1 042,92 €
SORTIE RANDO ANNUELLE PYRENEES	21 016,58 €	19 856,00 €	-1 160,58 €
FONCTIONNEMENT	151 974,92 €	170 785,28 €	18 810,36 €
CINEMA ARVERT	2 966,50 €	2 168,50 €	-798,00 €
ATELIER COUTURE	1 099,58 €	0,00 €	-1 099,58 €
ATELIER HIP HOP	1 503,46 €	873,50 €	-629,96 €
ATELIER CHORALE	7 705,51 €	5 348,00 €	-2 357,51 €
ATELIER SCRAPBOOKING	625,27 €	0,00 €	-625,27 €
MARCHE DE NOEL – PERE NOEL	113,70 €	86,62 €	-27,08 €
REPAS DES ANIMATEURS	1 365,07 €	0,00 €	-1 365,07 €
TOTAL :			-2 543,57 €





FOYER RURAL d'ARVERT AG du 27/02/2026

Conclusion vérification des comptes exercice 2025 :

Il apparaît que la mission de vérification aux comptes n'attire pas plus les bénévoles que celle de trésorier de l'association. Merci Gérard pour ton engagement et ta disponibilité, nous savons que la tenue et la présentation des comptes n'est pas qu'un résultat d'opération, recettes et dépenses. Il y a aussi des suspens et des comptes d'attentes.

L'Assemblée Générale du Foyer Rural d'Arvert du 20/02/2025 m'a mandaté pour vérifier les comptes de l'exercice 2025 de l'Association. La mission des vérificateurs aux comptes est définie dans les statuts adoptés par l'Assemblée générale extraordinaire du 27/11/2024, article 19-2 à 19-5.

Pour les comptes 2025, les vérifications que j'ai menées permettent d'affirmer que les écritures comptabilisées sont justifiées et conformes aux activités pratiquées par le Foyer.

Le résultat négatif de 2543,57 € est influencé par les investissements en équipements utiles au bon fonctionnement de l'association et au travail des bénévoles, 4400 € sur l'exercice 2025.

Comme chacun a pu le constater la situation financière reste très saine et la trésorerie de l'association très confortable.

Mes investigations n'ont pas fait apparaître d'anomalie dans les comptes qui m'ont été présentés. Dans le cadre de ma mission je donne quitus au Trésorier pour sa gestion.

Patrice CLAVEAU

19 – 2 : Les Vérificateurs aux Comptes sont des adhérents du Foyer Rural qui ne sont ni élus au Conseil d'Administration, ni responsables d'activité ou section au sein de l'Association.

19 – 3 : Ils sont nommés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. (Article 8-7) 19 – 4 : Ils sont chargés au cours de l'année de contrôler les comptes de l'association.

19 – 5 : Ils présentent à l'Assemblée Générale Ordinaire un rapport où ils jugent la sincérité des comptes et leur pertinence, donnent quitus au Trésorier pour sa gestion. (articles 8-4 et 8-7)

Vote : contre 0

abstentions 0

pour : unanimité (122 (présents et représentés))

Page 14/21



Siège Social : Mairie – 17530 ARVERT



06 29 59 65 71



foyerrural.arvert@gmail.com



4 . Montant des adhésions 2028 - 2029

Il est proposé de fixer la cotisation à 28 € pour les plus de 16 ans
à 15 € pour les moins de 16 ans

Vote : contre 0 abstentions 0 pour unanimité (122 présents et représentés)

5. Désignation des vérificateurs aux comptes.

Patrice Claveau est désigné comme vérificateur aux comptes pour l'année 2026.

6 . Projets 2025 – 2026

Ils sont présentés par Hélène Decailliot

Ce qui est en place avec le concours de la CAF et l'appui de la municipalité doit être continué : ateliers, partenariats, animations, événements. Voici un catalogue des actions déjà programmées et de propositions éventuelles pour l'année de fonctionnement 2026.

- Depuis septembre, 2 ateliers à l'école élémentaire : échecs et théâtre qui vont se poursuivre jusqu'en juin.
- Partenariat avec l'ALSH pour un atelier théâtre pendant les vacances de février : apprendre à gérer des conflits et savoir répondre à des situations de harcèlement
- Poursuite de l'intervention des animateurs des échecs à l'ALSH une fois par mois.
- En mars, une formation « 1ers gestes qui sauvent » pour les animateurs de la rando et de la promenade à vélo. Une deuxième session pourrait être envisagée pour des personnes intéressées.
- Ateliers de prévention du risque routier. Une rencontre avec un responsable de la sécurité routière a eu lieu à La Rochelle. Deux ateliers sont envisagés : code de la route et bar à alcool. Ces ateliers pourraient regrouper des jeunes du SIVOM et des adhérents du Foyer.
- Les ateliers de théâtre étudient quatre pièces qui seront jouées lors de la semaine « Presqu'île en scène » du 18 avril au 25 avril. 9 représentations : musique, théâtre, hip-hop, chorale lors de cette semaine .
- 2 spectacles pour les enfants, un pour la maternelle et un pour l'école élémentaire
- L'équipe théâtre adultes de l'ESAT et le groupe théâtre enfants proposeront un spectacle le 17 juin
- En mai, comme tous les ans, vote pour le Prix des Incorruptibles, prix littéraire pour la jeunesse en partenariat avec les écoles , la mairie, la bibliothèque.
- Une séance de cinéma par mois en partenariat avec le CRPC (comité régional pour la promotion du cinéma) et la municipalité, le 2ème lundi à 20h30 .
- Eventuellement, sortie des ateliers dessin-peinture à Saintes : visite du musée des Arts de l'Echevinage et du musée Metreau
- Pour la 5 ème fois, une semaine de randonnées dans les Pyrénées
- En juin, participation à l'après-midi « A vous de jouer » organisé par la Municipalité
- Le 21 juin, participation de la chorale à la fête de la musique

Page 15/21



Siège Social : Mairie – 17530 ARVERT



06 29 59 65 71



foyerrural.arvert@gmail.com



FDFR 17



- le 20 août participation aux jeudis musicaux : accueil des musiciens, distribution de galettes et de cidre aux spectateurs
- 26 et 27 septembre, expo photo
- Le 10 octobre soirée théâtre
- Le 11 octobre la dictée du Foyer
- Le 21 novembre 2026, il y aura le traditionnel bal folk.
- Comme tous les ans, marché aux potirons,
- Repas du Foyer Rural en décembre
- Animation photo pour le marché de Noël.
- Une rencontre avec le responsable de la maison de la Treille va être programmée pour étudier ce qui pourrait être fait avec les ados.
- Eventuellement animation dans les EHPAD par la chorale et l'atelier théâtre, des contacts ont déjà eu lieu.
- Echanges avec d'autres Foyers Ruraux pour l'atelier théâtre

Si vous avez des idées d'activités, si vous désirez vous impliquer dans la mise en place d'actions qui vous intéressent, n'hésitez pas à rencontrer le Conseil d'Administration pour rechercher avec lui les moyens de les faire aboutir.

Vous contribuerez ainsi à rendre votre Foyer encore plus vivant .

Vote : contre 0 abstentions : 0 pour : unanimité (122 présents et représentés)

7 . Budget prévisionnel

Il est présenté par le trésorier Gérard Lictevout





FDFR 17



Foyer Rural d' Arvert
Du 01/01/2026 au 31/12/2026

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Charges	Montants	Produits	Montants
60 – Achat	33 870,00 €	70 – Ventes - prestations service	73 503,22 €
Achats études - prestations de service	9 438,00 €	Prestation de services (CAF)	27 461,00 €
Achats non stockés fournitures	7 094,00 €	Vente marchandises	1 203,00 €
Eau énergie	0,00 €	Produits des activités annexes	44 839,22 €
Fourniture d'entretien petit équipement	6 185,00 €		0,00 €
Autres fournitures	11 153,00 €		0,00 €
61 – Services extérieurs	3 107,00 €	74 – Subventions d'exploitation	2 316,00 €
Sous traitance générale	1 228,00 €	Etat : ANS – ARS	0,00 €
Locations	1 147,00 €		0,00 €
Entretien et réparations	0,00 €	Régions	0,00 €
Assurance	442,00 €		0,00 €
Documentation	290,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s)	1 750,00 €
62 – Autres services extérieurs	73 000,00 €		0,00 €
Rémunérations intermédiaires	42 666,00 €	Commune(s)	500,00 €
Publicité - publications	3 669,00 €	Communauté de communes	0,00 €
Déplacements dont sortie Pyrénées	25 430,00 €		0,00 €
Frais postaux et télécommunications	1 141,00 €	Organismes sociaux (à détailler)	0,00 €
Services bancaires	94,00 €		0,00 €
63 – Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	66,00 €
Impôts et taxes sur rémunérations	0,00 €	Fonds Européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
64 – Charges de personnels	0,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
Rémunération des personnels	0,00 €		0,00 €
Charges sociales	0,00 €	75 – Autres produits gestion courante	43 959,22 €
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	11 880,00 €
65 – Autres charges gestion courante	11 500,00 €	76 – Produits financiers	1 758,00 €
66 – Charges financières	0,00 €	77 – Produits exceptionnels	0,00 €
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	78- Reprises sur amortissement	0,00 €
68 – Dotation aux amortissement	59,44 €	79- Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	121 536,44 €	TOTAL DES PRODUITS	121 536,44 €
86 – Contributions volontaires	141 000,00 €	87- Contributions volontaires en nature	141 000,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise disposition locaux par la mairie	12 500,00 €	Prestations en nature	12 500,00 €
Personnel bénévole	128 500,00 €	Bénévolat	128 500,00 €
TOTAL DES CHARGES	262 536,44 €	TOTAL DES PRODUITS	262 536,44 €

Vote : contre 0 abstentions 0 pour : unanimité (122 présents et représentés)

Page 17/ 21



Siège Social : Mairie – 17530 ARVERT



06 29 59 65 71



foyerrural.arvert@gmail.com



8 . Propositions d'ajouts au règlement intérieur

Ces propositions sont présentées par Anne-MarieViard

1 . Consultation des documents internes :

Les comptes rendus d'Assemblées Générales et ceux du Conseil d'Administration sont consultables en version papier dans les bureaux du Foyer Rural.

Ils sont aussi consultables sur le site de l'association.

Vote : contre 0 abstentions 0 pour unanimité (122 présents et représentés)

2 . Protection des données :

Les fichiers papiers : formulaires d'adhésion, questionnaires relatifs à la santé doivent être protégés, rangés dans des armoires fermant à clé.

L'accès au serveur ainsi qu'aux documents papiers n'est autorisé qu'aux personnes habilitées : à savoir les membres du bureau.

La suppression des données personnelles sous format papier est assurée par la destruction des documents pour en garantir la confidentialité au bout de 18 mois.

Vote : contre 0 abstentions 0 pour unanimité (122 présents et représentés)

3 . Bénévolat :

La valorisation comptable du bénévolat est obligatoire.

Chaque bénévole doit renseigner une « fiche individuelle de temps » où seront listés les tâches accomplies et le temps passé.

Le coût du bénévolat est calculé sur la base du SMIC horaire.

Vote : contre 0 abstentions 0 pour unanimité (122 présents et représentés)

4 . Cotisations :

L'article 8 .8 des statuts stipule : le montant des cotisations est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du CA.

1 . leur montant peut être adapté à la situation particulière de certains adhérents précaires, handicapés, percevant le RSA, relevant de l'aide alimentaire...

2 . Le remboursement partiel ou total de la cotisation peut être accordé en cas de circonstances exceptionnelles : déménagement, perte de revenus, longue maladie, opérations, décès de l'adhérent(e)

Vote : contre 0 abstentions 0 pour unanimité (122 présents et représentés)





5. Activités payantes :

Pour les activités payantes, les forfaits annuels sont exigibles dès le commencement de l'activité.

Pour toute activité commencée en cours d'année, le forfait sera calculé sur la base des séances restantes.

Des remises peuvent être accordées pour des absences exceptionnelles : impossibilité de pratiquer pour des raisons médicales (longue maladie, opérations...), déménagements, décès.

Nul remboursement n'est autorisé pour absences de convenance personnelle.

Vote : contre 0 abstentions 0 pour unanimité (122 présents et représentés)

8 . Questions diverses :

Jacky Coquillaud rappelle article 2 du règlement intérieur :

L'article 2 du règlement intérieur précise qu'il ne sera répondu qu'aux questions diverses qui seront parvenues au Foyer Rural 4 semaines avant la date de l'Assemblée Générale.

Question de Roland Leboeuf :

Le vote par correspondance des membres du Conseil d'Administration nécessite une mobilisation importante du bureau et de plus génère sans doute un montant significatif de dépenses (frais postaux, impressions, cartouches imprimantes..) Considérant que le vote en ligne est maintenant couramment utilisé par diverses institutions et associations, ne serait-il pas pertinent de le mettre en œuvre au profit du Foyer rural ?

Le vote par correspondance devenu alors marginal serait uniquement utilisé pour celles et ceux des adhérents non équipés de l'outil numérique.

Réponse :

Le vote par correspondance a été défini par l'article 8-9 des statuts approuvés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 novembre 2024 et son organisation est précisée dans le règlement intérieur adopté le même jour.

Le vote en ligne pour intéressant qu'il soit ne peut être envisagé car il n'est pas prévu par ces mêmes statuts.

Questions d'Annie Leboeuf Sevestre :

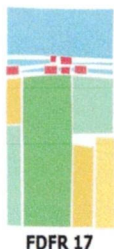
1 .L'article 10-29 des statuts prévoit que les adhérents peuvent assister au CA. Comment, puisque les dates de CA ne sont pas communiquées aux adhérents ?

Réponse :

La remarque est judicieuse et il en sera tenu compte. A partir de mars 2026 les dates du CA seront mentionnées sur le site et affichées dans la vitrine extérieure du Foyer.

Cependant, étant donné l'exiguïté des salles de réunion qui peinent à accueillir tous les membres du CA, les éventuels adhérents présents acceptent de fait des conditions d'accueil des plus sommaires, voire de ne pas pouvoir être accueillis.





2. *Il serait peut-être intéressant que soit précisé le rôle des personnes cooptées qui ne peuvent se déclarer administrateurs puisque non élues par l'AG.*

Réponse :

Définition du dictionnaire « Le Petit Robert » : cooptation : nomination d'un membre nouveau dans une assemblée par les membres qui en font déjà partie.

L'article 9-6 des statuts indique que les personnes cooptées ont voix délibérative.

Elles siègent donc au CA au même titre que les personnes élues et ont le droit d'aider au secrétariat, à la trésorerie..., être responsables d'une commission.

Seule obligation, article 9-6 : ces membres cooptés doivent se porter candidats aux élections à l'AG qui suit leur cooptation.

3. *Des élus ont démissionné en cours de mandat. Pourrait-on en connaître les raisons ?*

Réponse :

Si les démissionnaires n'ont pas jugé bon de préciser les raisons de leur démission, c'est leur droit et rien dans les statuts ne les y oblige.

4. *Pourquoi n'existe-t-il pas de commission de communication pour épauler l'unique responsable ? Peut-être que cela permettrait par exemple d'avoir des articles plus complets dans la lettre d'Arvert.*

Réponse :

Il n'y a pas de commission de communication formelle. Toute communication interne ou externe quelle qu'en soit la nature et quel qu'en soit l'auteur est soumise au contrôle et à l'approbation des membres du CA et du bureau.

Pour la lettre d'Arvert parue en janvier, il n'y avait aucun renseignement nouveau à fournir sauf le rappel de la semaine « Presqu'île en scène ».

9 . Résultats du vote pour le CA :

Les votes ont eu lieu par correspondance. Le dépouillement a été fait le 27 février 2026 à partir de 10h à la salle des fêtes d'Arvert.

Il y a eu 265 votes enregistrés.

Le total des suffrages exprimés était 258.

Pour être élu, chaque candidat devait obtenir la moitié des suffrages exprimés + 1 : soit 130 voix.





FDFR 17



Sont élus :	GELLIE Claude	226 voix
	KIRSCH Delphine	223 voix
	OUEI Brigitte	209 voix
	BLOND Eliane	205 voix
	CORRE Arlette	203 voix
	GOUSSET Dominique	195 voix
	FERRARI Annie	194 voix
	DECAILLIOT Hélène	187 voix

Le procès-verbal de l'élection est joint au procès-verbal de l'Assemblée Générale.

10 . Intervention de madame Christiane Martinaud

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux n'a pas reçu l'invitation pour l'Assemblée Générale. Christiane Martinaud confirme qu'elle a bien été envoyée le 12 février 2026.

11 . Intervention de monsieur Madranges, maire adjoint

Monsieur Madranges présente les excuses de madame le Maire qui n'a pas pu assister à l'Assemblée Générale.

Il constate la bonne santé de l'association. Il faudrait peut-être étudier la possibilité de proposer d'autres horaires pour que des personnes qui travaillent puissent participer aux activités du Foyer.

Il ne trouve pas anormal qu'il y ait des activités déficitaires.

La municipalité apprécie de pouvoir compter sur le Foyer Rural.

Il souhaite une longue vie au Foyer.

Le président Claude GELLIE clôt la séance à 20h30.

Il invite tous les participants à partager le vin d'honneur.

Le président
Claude GELLIE

La secrétaire
Nicole GELLIE

Foyer Rural Arvert

Siège social : Mairie
17530 ARVERT

Tél : 06 29 59 65 71 / 05 16 35 22 64

Mail : foyerrural.arvert@gmail.com...

Site : <https://www.foyerruralarvert.fr/accueil/>

Page 21/21



Siège Social : Mairie – 17530 ARVERT



06 29 59 65 71



foyerrural.arvert@gmail.com